



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 30613 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 85/34; B65D 81/02; B65D 6/24**
- (43) Date de publication : **03.08.2009**

-
- (21) N° Dépôt : **30559**
- (22) Date de Dépôt : **09.01.2008**
- (71) Demandeur(s) : **S.M.E FANTASIA, DCHEIRA PAR INEZGANE BP 74 - 80350 INEZGANE (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **PERBET Alain**
- (74) Mandataire : **PERBET Alain**

(54) Titre : **EMBALLAGE EN BOIS A FOND AMOVIBLE**

- (57) Abrégé : «Emballage en bois à fond amovible» Description Cette invention concerne un emballage bois habituellement utilisé dans la commercialisation des fruits et légumes, limitant l'utilisation d'agrafes métalliques. Traditionnellement un emballage bois (Fig. 1) est constitué de deux têtes; deux côtés et un fond le tout relié par des agrafes métalliques qui risquent de blesser le contenu et éventuellement les personnes qui le manipulent. Par ailleurs ces agrafes et en particulier celles reliant le fond (fig. 1 N° 13) aux autres éléments rendent difficile: L'assemblage final des éléments en nécessitant une machine spéciale La séparation du Fond du reste de l'emballage afin de le compacter avant expédition vers le recyclage. La présente invention, tout en conservant les grandes caractéristiques de l'emballage bois traditionnel: Dimensions, aspect extérieur, résistance à la compression, aération tenu en chambre froide, va réduire les inconvénients de ces emballages traditionnels. Notre nouvel emballage est constitué suivant la (Fig. 2) de : - 2 têtes (fig. 2 N° 21) réduites à de simples panneaux (MDF; Panneau de fibre; Contreplaqué; Bois etc.), supportant l'impression souhaitée par le client. - 2 côtés (fig. 2 N° 22) fabriqués de la même façon et sur le même matériel que les têtes de l'emballage traditionnel (fig. 1 N° 11). Par contre le matériau utilisé est du contreplaqué «PWF» qui permet grâce à sa possibilité de pliage sans rompre de réaliser une cornière sur laquelle viendra reposer le fond (fig. 2 N° 20). L'assemblage du contre plaqué sur les tasseaux d'angle (fig. 2 N° 23) reste avec des agrafes métalliques noyées dans le bois donc sans aspérité extérieure. - 1 cadre constitué de l'assemblage des 2 têtes et des 2 côtés par des agrafes métalliques noyées dans les tasseaux comme pour l'assemblage des côtés. - 1 fond (fig. 2 N° 20) en

plastique thermoformé qui vient se glisser à l'intérieur du cadre décrit précédemment et va reposer sur les deux cornières inférieures des cotés (fig. 2 N° 22).

« Emballage en bois à fond amovible »

Description

Cette invention concerne un emballage bois habituellement utilisé dans la commercialisation des fruits et légumes, limitant l'utilisation d'agrafes métalliques.

Traditionnellement un emballage bois (Fig.1) est constitué de deux têtes ; deux côtés et un fond le tout relié par des agrafes métalliques qui risquent de blesser le contenu et éventuellement les personnes qui le manipulent. Par ailleurs ces agrafes et en particulier celles reliant le fond (fig.1 N°13) aux autres éléments rendent difficile :

L'assemblage final des éléments en nécessitant une machine spéciale

La séparation du Fond du reste de l'emballage afin de le compacter avant expédition vers le recyclage.

La présente invention, tout en conservant les grandes caractéristiques de l'emballage bois traditionnel : Dimensions, aspect extérieur, résistance à la compression, aération tenu en chambre froide, va réduire les inconvénients de ces emballages traditionnels.

Notre nouvel emballage est constitué suivant la (Fig.2) de :

_2 têtes (fig.2 N°21) réduites à de simples panneaux (MDF ; Panneau de fibre ;Contreplaqué ;Bois etc.), supportant l'impression souhaitée par le client.

_2 côtés (fig.2 N°22) fabriqués de la même façon et sur le même matériel que les têtes de l'emballage traditionnel (fig.1 N°11). Par contre le matériau utilisé est du contreplaqué « PWF » qui permet grâce à sa possibilité de pliage sans rompre de réaliser une cornière sur laquelle viendra reposer le fond (fig.2 N°20). L'assemblage du contre plaqué sur les tasseaux d'angle (fig.2 N°23) reste avec des agrafes métalliques noyées dans le bois donc sans aspérité extérieure.

_1 cadre constitué de l'assemblage des 2 têtes et des 2 côtés par des agrafes métalliques noyées dans les tasseaux comme pour l' assemblage des côtés.

_1 fond (fig.2 N°20) en plastique thermoformé qui vient se glisser à l' intérieur du cadre décrit précédemment et va reposer sur les deux cornières inférieures des cotés (fig.2 N°22).

L'originalité de ce fond n'est pas tant dans le matériau utilisé (plastique, contreplaqué, MDF, panneau de fibre, bois etc.) que dans les fonctions assurées :

Portance de la charge

Aération du contenu

Mise en place par simple poussée

Extraction par poussée inverse à celle de la mise en place

Calage et positionnement entre 2 emballages superposés

Equerrage et rigidification du cadre.

Les dessins annexés illustrent :

- La constitution d'un emballage bois traditionnel fig.1
- La constitution d'un emballage bois suivant l'invention fig.2

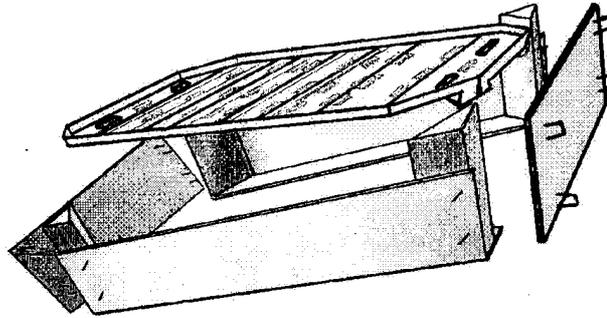
Revendications

- 1) Emballage bois pour fruits et légumes caractérisés par des côtés (22) en forme de cornière supportant un fond (20).
- 2) Emballage bois pour fruits et légumes selon la revendication 1 caractérisés par l'utilisation d'un fond amovible en quelque matériau que ce soit à partir du moment où il assure les fonctions évoquées dans le descriptif
- 3) Emballage bois pour fruits et légumes selon les revendications 1 et 2 caractérisés par la suppression des crampons métalliques de liaison entre le fond et le cadre tel qu'ils existent sur les emballages bois traditionnels
- 4) Emballage bois pour fruits et légumes selon les revendications 1, 2 et 3 caractérisés par une meilleure recyclabilité du fait de la séparation aisée entre le fond et le reste de l'emballage.

« Emballage en bois à fond amovible »

Abrégé :

Cette invention concerne un emballage bois habituellement utilisé dans la commercialisation des fruits et légumes, limitant l'utilisation d'agrafes métalliques.



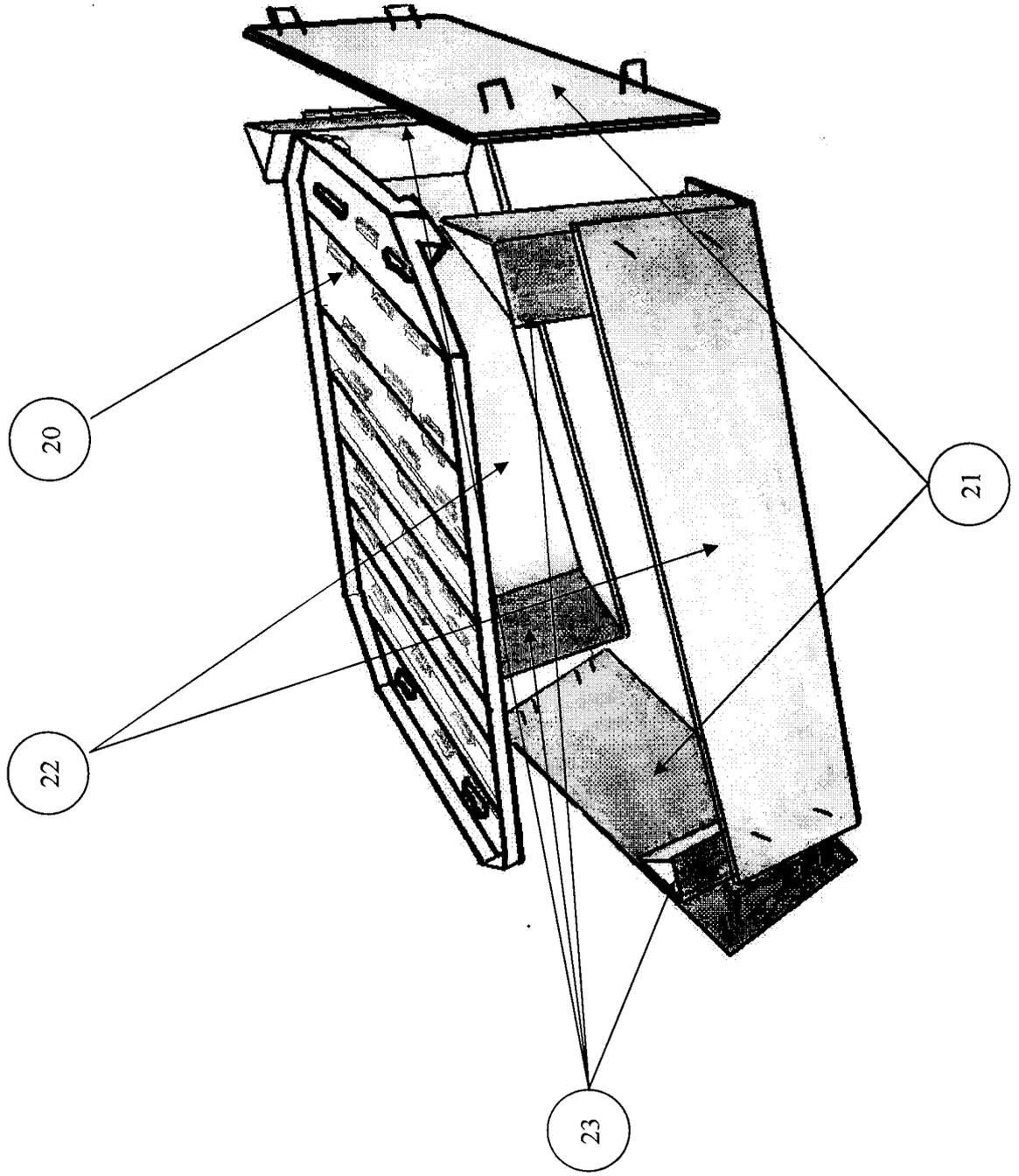


FIG 2

FIG 1

